

# St-ANDRÉ

Collège - Lycée



Spécial  
Rentrée



*La Vie à St-André*

Bulletin de liaison du Collège Saint-André  
Trimestriel n° 56  
Supplément à "Marianistes"

2001



**L**e Père Vincent GIZARD, provincial marianiste, nous a quittés à l'âge de 64 ans.

Nous nous souvenons tous de sa présence lors de la messe du 9 décembre 2000 dans la très belle Collégiale Saint-Martin : nous étions plus d'un millier, élèves, parents, professeurs, rassemblés autour de lui pour fêter la béatification du Père CHAMINADE (fondateur des marianistes) et les 80 ans de présence marianiste à Saint-André : interviewé par deux élèves au cours de la célébration, il nous a donné le témoignage d'un homme heureux d'être religieux et passionné par la mission qui lui était confiée. En janvier dernier, il était de nouveau parmi nous pour la visite de la tutelle, puis fin juin, à l'occasion du départ de Monsieur BLUM.

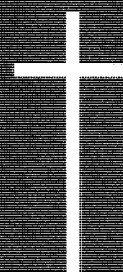
Dans son mot d'accueil, le jour des obsèques, le Frère Charles-Henri MOULIN, vice-provincial, parlait de lui en ces termes : "Le Père GIZARD était un homme de foi, priant souvent, passionné du dynamisme apostolique du Père CHAMINADE, qu'il était si heureux de savoir béatifié. Il a suivi Jésus-Christ jusqu'au bout, avec une autre passion : celle de donner à la Vierge Marie sa vraie place dans l'Église et dans la vie chrétienne. Il pensait que c'était Elle qui menait à la foi au Christ".

En tant que Provincial, il avait sous sa responsabilité 130 religieux marianistes répartis sur 18 communautés.

Une de ses missions était de veiller à ce que les Collèges sous tutelle restent fidèles à l'esprit marianiste, que traduit bien notre Projet Éducatif.

Rendons grâce au Seigneur pour tout ce qu'il a réalisé à travers le Père GIZARD, et prions pour l'avenir des Marianistes en France, Belgique et Afrique francophone ainsi que pour tous les laïcs qui les aident dans leur mission au service des jeunes.

Frère Olivier



## ***Le Collège Saint-André continue l'œuvre du collège libre de Colmar fondé en 1852, sous le régime de la loi FALLOUX, par Mgr André RAESS, évêque de Strasbourg, et le Chanoine MARTIN, premier directeur de l'établissement.***

Son histoire est marquée par les conflits dont l'Alsace s'est trouvée être l'enjeu et le théâtre depuis cette date. Rappelons le transfert à la Chapelle-Sous-Rougemont (Territoire de Belfort) au lendemain de 1870 et l'éphémère changement d'affectation entre 1940 et 1945.

Fondé rue de l'Ange, le Collège ne tarda pas à s'implanter rue Rapp dans l'ancien couvent des Capucins. Des agrandissements successifs, notamment ceux de 1936, 1960, 1975, 1986, 1989, 1991 et 1994 ont considérablement étendu la capacité d'accueil d'un établissement situé au cœur de la cité. C'est en 1919 que le Collège fut placé sous le patronage de l'Apôtre Saint-André, en mémoire de l'évêque fondateur Mgr RAESS.

À la même date, Mgr Charles RUCH, alors nouvel évêque de Strasbourg, en confie la direction aux Marianistes, qui avaient jadis assuré l'enseignement dans les écoles de garçons de la ville de Colmar (1824-1873)

comme dans de nombreuses écoles communales des deux départements alsaciens.

En 1959, la loi Debré ouvre l'ère du contrat d'association avec l'État. En 1966, aux termes d'une convention passée entre les établissements d'enseignement chrétiens de Colmar sous l'autorité de la Direction Diocésaine, Saint-André, qui demeure Collège (classes de 6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>), reporte sur l'Institution Saint-Jean ses classes du premier degré, tandis que son second cycle, qui prend de ce fait une importance accrue, devient l'unique Lycée Privé Catholique de Colmar.

En constante progression, il ouvre en 1975 une section "Sciences Médico-Sociales" (Bac SMS), en 1986 une section "Comptabilité Gestion" (Bac STT), en 1990 une section de Techniciens Supérieurs "Comptabilité Gestion", en 1993 une autre section de Techniciens Supérieurs "Assistant Secrétaire

Trilingue". Selon la nomenclature actuelle, Saint-André est donc constitué d'un collège et d'un L.E.G.T. (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), l'un et l'autre mixtes, placés sous contrat d'association et fréquentés par 1 400 élèves.



# LE MOT DU DIRECTEUR



Il m'appartient de succéder à M. Joseph BLUM, qui a dirigé cet établissement pendant quatorze ans. Ce serait extrêmement prétentieux et mensonger de ma part de vous dire que j'entame cette année scolaire sans la moindre appréhension.

La mission qui m'a été confiée par notre Tutelle, la Société de Marie, revêt trois dimensions : une dimension éducative et pédagogique, une dimension pastorale, et une dimension économique, matérielle et administrative.

Tout en étant conscient des difficultés de cette fonction, c'est avec joie et beaucoup d'enthousiasme que je l'aborde. Beaucoup d'entre vous ont déjà eu l'occasion de me témoigner leur confiance. Merci. C'est ensemble, en équipe, en famille, que nous saurons relever les défis qui se présentent à nous.

Malgré le changement de directeur, la réalité de notre établissement n'en reste pas moins la même : nous tous, membres de la communauté éducative de Saint-André, sommes animés d'un même souci, à savoir, l'épanouissement de nos jeunes.

Si notre champ d'action est axé sur la réussite scolaire de nos élèves, il consiste également à développer toutes les dimensions de leur personnalité, à donner un sens à leur vie, en référence au patrimoine éducatif marianiste, à l'enseignement évangélique et aux valeurs de l'éducation chrétienne.

Permettez-moi de vous citer une phrase du Père José Maria SALAVERRI, SM, ancien Supérieur Général, qui figure en préambule de notre Projet Éducatif : "Chacun se sent accepté tel qu'il est, et stimulé à devenir ce qu'il devrait être".

À Saint-André, nous nous efforçons de remplir à la fois cette mission d'excellence, mais aussi la mission qui consiste à s'ouvrir à tous, et notamment aux plus faibles.

Si notre rentrée scolaire s'est passée dans la sérénité, elle nous a également apporté son lot de peines et de tristesses.

L'ensemble de la communauté éducative a été affecté par le décès accidentel du Père Vincent GIZARD, Supérieur Provincial des Marianistes, le 5 septembre dernier, à l'âge de 64 ans.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme très attaché à notre établissement et à tout ce qui s'y faisait. J'en suis d'autant plus bouleversé que c'est le Père GIZARD qui a rédigé ma lettre de mission comme Directeur du Collège Saint-André.

D'autres membres de la communauté éducative ont perdu certains de leurs proches, et nous pensons tout particulièrement à eux.

Enfin, comment ne pas être révolté par ce qui s'est passé aux États-Unis le 11 septembre dernier. Ces horribles attentats ne viennent malheureusement qu'accroître toutes les injustices de ce monde : guerres, conflits, pauvreté, misère, famine, illettrisme, ...

Il nous appartient à chacun, à notre niveau, de rendre notre monde meilleur et de promouvoir la cause de la justice et de la paix.

Nous, enseignants, éducateurs, parents, il nous faut tout particulièrement aider les jeunes, - acteurs, responsables, et futurs décideurs de la société de demain - à être attentifs au monde qui nous entoure et à envisager comment le rendre plus juste par une recherche du bien et du partage.

**Éduquer, passion d'espérance ...**

**Jean-Marc KUSNIR**  
Directeur

## Note importante

**Inscription des futurs élèves** - Les parents ayant déjà un enfant scolarisé à Saint-André et qui souhaitent inscrire un nouvel élève à la rentrée 2002/2003 sont priés de prendre contact avec le Secrétariat avant le 31 janvier 2002. Après cette date, les places ne pourront plus être garanties.  
**Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 15 octobre 2001.**

# PREMIER CYCLE : Collège

- Classes de 6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup> mixtes
- Préparation au Brevet (fin 3<sup>ème</sup>)
- Externat et Demi-Pension
- Pour les élèves rencontrant certaines difficultés :
  - 6<sup>ème</sup> de Consolidation
  - 4<sup>ème</sup> de Soutien

## • Langues :

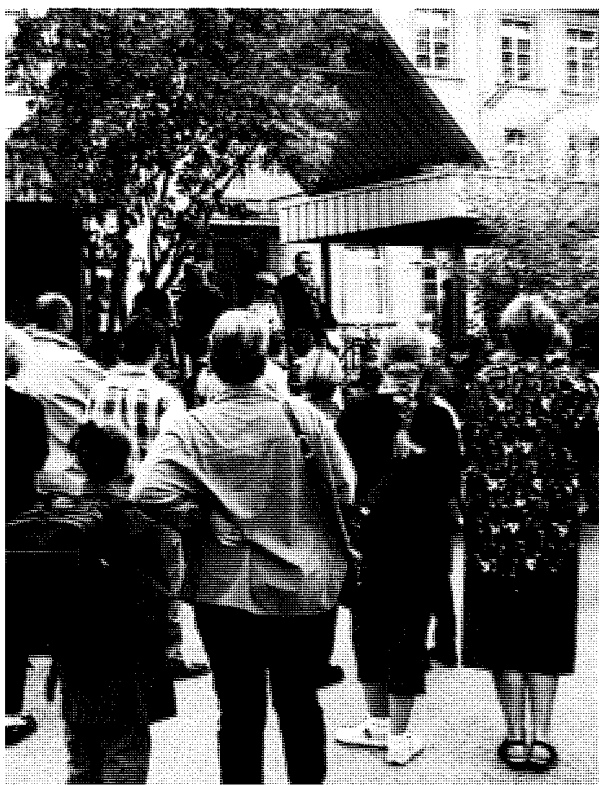
Allemand et Anglais

- À partir de la 5<sup>ème</sup> : Latin,
- À partir de la 4<sup>ème</sup> : Espagnol, Sections Européennes (Anglais et Allemand)
- À partir de la 3<sup>ème</sup> : Grec
- Sections Trilingues
- Langue et Culture Régionales
- Études surveillées (toutes classes)
- Études dirigées (6<sup>ème</sup>)



# Les cycles de formation

## SECOND CYCLE : Lycée



- Classes de 2<sup>nd</sup> à Terminale mixtes
- Externat et Demi-Pension
- Internat Filles au FOYER STE-ANNE  
(4, rue Wickram - 68000 COLMAR - Tél. 03 89 41 29 52)  
(Pour l'inscription, s'adresser directement au Foyer)

### **Lycée d'Enseignement Général**

- Baccalauréats L, ES, S (SVT, SI)
- Classe de Pré-Seconde
- Langues : Allemand, Anglais, Espagnol
- Section Trilingue
- Sections Européennes (Anglais et Allemand)

### **Options :**

- Langues anciennes : Latin, Grec
- SES, Arts Plastiques, Musique, Langue et Culture Régionales, EPS, Mesures Physique et Informatique, Initiation aux Sciences de l'Ingénieur.

### **Lycée d'Enseignement Technique**

- Baccalauréat SMS (Sciences Médico-Sociales)
- Baccalauréat STT (Comptabilité-gestion)
- Langues : Allemand, Anglais, Espagnol

### **Post Bac**

- B.T.S. Comptabilité et Gestion des Organisations
- B.T.S. Assistant Secrétaire Trilingue

# ADMINISTRATION

## *Renseignements pratiques*

### **Ouverture des services et heures de réception**

Tous les jours ouvrables.

Les services sont fermés le samedi après-midi.

### **Direction**

Le Directeur et les Sous Directeurs reçoivent sur rendez-vous. S'adresser au Secrétariat.

- **Secrétariat et Économat**

De 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

- **Les professeurs prennent rendez-vous par le biais du carnet de correspondance.**

- **Conseiller Principal d'Éducation et Conseillère d'Éducation**

Reçoivent de préférence sur rendez-vous.

- **B.D.I.**

Ouvert mardi et vendredi après-midi et samedi matin.

Il est recommandé de prendre rendez-vous à l'Accueil.

### **Inscription et Réinscription**

Les prises de contact et pré-inscriptions se font dès le mois d'Octobre. L'inscription ne peut être considérée comme ferme qu'à partir du moment où la famille est en mesure de présenter la notification officielle de la décision d'orientation prise en fin d'année scolaire par l'établissement d'origine.

Un dossier d'inscription est constitué. L'inscription n'est acquise qu'après remise au secrétariat du dossier complet et versement d'arrhes à l'économat.

**Les parents d'élèves, déjà scolarisés à Saint-André, prennent soin de retourner au secrétariat dans les délais fixés la fiche de réinscription. La Direction se réserve le droit de disposer des places qui n'auraient pas été retenues à temps.**

### **Conditions financières**

Il n'est adressé aux familles qu'une seule facture par an, vers la fin Septembre.

Les parents prennent connaissance des tarifs en Juin-Juillet et versent des arrhes. Avec la circulaire de rentrée, une nouvelle information leur est fournie sur la manière de régler les frais ; des relevés trimestriels rappellent aux parents la situation de leur compte. Des réductions sur les tarifs de demi-pension sont consenties pour une absence continue au moins égale à 15 jours.

La facture comporte, outre les prix de demi-pension s'il y a lieu, la contribution des familles, ainsi qu'un forfait annuel englobant tous les autres frais, tels que : cotisation APEL, cotisation diocésaine, visite médicale, assurance individuelle, frais de photocopie et de PTT, participation au CDI, abonnements divers...

**L'établissement est habilité à accueillir des boursiers nationaux. Pour tout renseignement, s'adresser au Secrétariat.**

### **Contribution des familles**

**Quatre options existent pour les frais de scolarité.**

Un échelonnement des tarifs se veut une mesure d'équité et de solidarité entre les familles en offrant aux parents à revenus modestes la possibilité de placer leurs enfants dans un établissement d'enseignement libre et chrétien. L'adoption de cette formule répond à la mission de l'Enseignement Catholique de construire une société plus humaine et plus juste.

Le choix de l'option est laissé à la bonne volonté des parents qui sont invités, lors de l'inscription ou de la réinscription, à le préciser.



**M. KUSNIR**  
Chef d'Etablissement

SECRETARIAT - ACCUEIL	COLLEGE	LYCEE	ÉCONOMAT / COMPTABILITÉ
<p>Responsable Administratif <b>M. HANS</b> <i>Secrétaire Général</i></p> <p><b>Mlle BALP</b>, <i>Secrétaire</i> <b>Mlle BILGER</b>, <i>Secrétaire</i> <b>Mme WURCKER</b>, <i>Secrétaire</i></p> <p><b>Mme JEHL</b>, <i>Accueil</i> <b>Mme ORY</b>, <i>Accueil</i> <b>M. PHAM</b>, <i>Accueil</i></p>	<p>Sous-Directrice <b>Mlle BELMAIN</b></p> <p>Responsable des classes de 6<sup>ème</sup> <b>Mme HANS</b></p> <p>Vie Scolaire <b>Mme CARRET</b> <i>Conseillère d'Education</i></p> <p><b>M. PFERTZEL</b> <i>Cadre Educatif</i></p>	<p>Sous-Directeur <b>M. NISSE</b></p> <p><b>AUMONERIE</b></p> <p>Responsable Pastoral <b>Frère Olivier GLAIZE</b></p> <p>Responsable du Comité d'Animation Pastorale <b>Mme REBERT</b></p> <p>Animateurs Pastoraux 6<sup>ème</sup> &amp; 5<sup>ème</sup> : <b>Mlle HECHINGER</b> 4<sup>ème</sup> : <b>Mme THIRODE</b> 3<sup>ème</sup> &amp; 2<sup>ème</sup> : <b>Mme GROSS</b> 1<sup>ère</sup>, Term. &amp; BTS : <b>Fr. OLIVIER</b></p> <p>Vie Scolaire <b>M. MULLER</b> <i>Conseiller Principal d'Education</i></p> <p><b>M. FORLEMAYER</b> <i>Cadre Educatif</i></p>	<p>Économiste <b>M. BILGER</b></p> <p><b>Mlle SCHELCHER</b> Comptable</p>
<p><b>PSYCHOLOGUE SCOLAIRE</b></p> <p><b>Mme ERMEL</b></p>	<p><b>C.D.I.</b></p> <p>Responsable CDI : <b>Mme WISNIEWSKI</b>, <i>Professeur Documentaliste</i> <b>Mme PIERREVELCIN</b>, <i>Aide Documentaliste</i> <b>Mlle GERARD</b>, <i>Aide Documentaliste</i></p>	<p><b>ORIENTATION</b></p> <p>Responsable BDI : <b>Mme HEINRICH</b></p>	<p><b>INFORMATIQUE</b></p> <p><b>M. SCHLEGEL</b></p>
<p><b>INFIRMERIE</b></p> <p><b>Mlle SCHALLER</b></p>	<p><b>CONSEIL PEDAGOGIQUE</b></p> <p><b>M. BETTINGER</b></p>	<p><b>ENTRETIEN</b></p> <p><b>M. HAETTICH Roger</b> <b>M. HAETTICH Alexandre</b></p>	

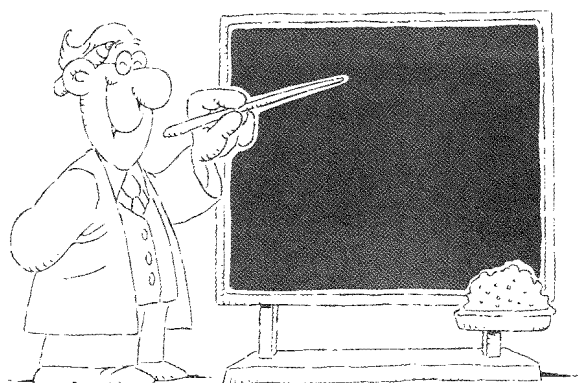
# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

# Les nouveaux professeurs



## De gauche à droite

Carole GÉRARD  
Agnès DIENER  
Hélène CENEÇ  
Hélène SEIGNOLE  
Jeanne Marie THIRODE  
Isabelle MAITRE  
François SESSA  
Jean Marc KUSNIR



## PROFESSEURS PRINCIPAUX ANNÉE SCOLAIRE 2001/2002

<b>BTS B1</b>	Mlle BELMAIN	<b>3.1</b>	Mme DIEBOLD
<b>BTS B2</b>	Mme MEHLEN	<b>3.2</b>	Mme LETILLY
<b>BTS C1</b>	M. SESSA	<b>3.3</b>	M. KIEFFER
<b>BTS C2</b>	M. BOTH	<b>3.4</b>	Mlle SCHNEIDER
		<b>3.5</b>	Mlle JOURDAN
<b>T.1</b>	M. MISCHEL	<b>3.6</b>	Mme BURET
<b>T.2</b>	M. WILLEM		
<b>T.3</b>	M. DURR	<b>4.1</b>	M. LADOUCH
<b>T.4</b>	Mme BUTSCHER	<b>4.2</b>	Mme GALLET
<b>T.5</b>	M. NISSE	<b>4.3</b>	Mme JOST
<b>T.6</b>	Mme SEIGNOLE	<b>4.4</b>	Mme BRAUN
<b>T.7</b>	Mme DENNI	<b>4.5</b>	M. FLEITH
		<b>4.6</b>	M. BOUCABEILLE
<b>1.1</b>	M. BRAUN	<b>4.7</b>	Mme BERGELIN
<b>1.2</b>	M. BETTINGER		
<b>1.3</b>	M. WISNIEWSKI	<b>5.1</b>	M. BUCKEL
<b>1.4</b>	M. HERMANN	<b>5.2</b>	Mlle PFLEGER
<b>1.5</b>	M. CLAUDEL	<b>5.3</b>	Mme DE BRUN
<b>1.6</b>	Mme THOMMEREL	<b>5.4</b>	Mme SUR
<b>1.7</b>	Mme BOHRHAUER	<b>5.5</b>	M. HAUG
		<b>5.6</b>	Mme PRUD'HOMME
<b>2.1</b>	Mme BERNAT		
<b>2.2</b>	Mme NISSE	<b>6.1</b>	Mme NAUDIN
<b>2.3</b>	Mlle HECHINGER	<b>6.2</b>	M. MENEGHETTI
<b>2.4</b>	M. KIRBIHLER	<b>6.3</b>	Mme BUCKEL
<b>2.5</b>	M. MERIAUX	<b>6.4</b>	Mme HELDERLE
<b>2.6</b>	M. FAHRER	<b>6.5</b>	Mme REBERT
<b>2.7</b>	M. GRUNENWALD	<b>6.6</b>	Mme HANS
<b>2.8</b>	M. GERBER	<b>6.7</b>	Mlle KELLER

# VIE SCOLAIRE

## Demi-pension

Nous attirons l'attention des parents sur l'intérêt que présente la demi-pension, notamment pour les jeunes élèves :

- Repas équilibrés, servis en self, avec le choix des entrées, des fromages et des desserts.
- Déplacements supprimés aux heures de grande circulation. Fatigue moindre, convivialité.
- Éducation au sens de la liberté, chaque élève pouvant librement gérer l'organisation des deux heures qui vont de la fin des cours du matin à la reprise de ceux de l'après-midi.



## Horaire journalier

- 8 h 00 : Cours
- 8 h 55 : Cours
- 9 h 50 : Récréation
- 10 h 05 : Cours
- 11 h 00 : Cours
- 11 h 50 : Fin des cours de la matinée

## Repas en Self-Service

- 14 h 00 : Cours
- 5 h 00 : Cours
- 15 h 50 : Récréation
- 16 h 05 : Cours ou étude
- 17 h 00 : Cours ou étude
- 17 h 50 : Fin des cours et de l'étude

- Certains cours débutent à 13 h 00 ou 13 h 30.
- Pas de cours le mercredi pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>
- Les cours commençant à 8 h 00 et à 14 h 00 précises, les élèves sont présents dès 7 h 55 et 13 h 55. Les retards injustifiés ou répétés sont sanctionnés.
- Entre 12 h et 14 h, la possibilité est offerte à tout élève de se ménager un temps d'étude dans l'une des salles ouvertes à cet effet.
- En cas de permanence entre deux heures de cours, l'élève est tenu de rester dans l'établissement.
- Étude du soir : elle est assurée jusqu'à 17 h 50 ; les inscriptions sont prises au cours de la première semaine de l'année scolaire.
- Les parents prennent connaissance de l'horaire des cours et des modifications qui peuvent y être apportées en cours d'année.



## Options

Le choix des options doit être réfléchi et durable. Celles qui ont été retenues au moment de l'inscription - ou de la réinscription - ne sauraient être remises en question sans motif sérieux, que la Direction se réserve d'examiner. Il peut être imprudent pour la suite des études et le baccalauréat d'abandonner une option, même si l'élève y rencontre des difficultés.

Il arrive qu'une option ne puisse être assurée faute d'un nombre suffisant de candidats.



## Information aux familles

Les informations touchant la scolarité ou la vie du Collège peuvent être adressées aux familles soit par voie postale, soit par l'intermédiaire des enfants. Dans ce cas, mention en est portée au carnet de correspondance sous la rubrique "documents transmis aux parents".

Les parents ne négligent pas, le cas échéant, de retourner au Collège le talon-réponse. Les parents reçoivent, en outre, "LA VIE A SAINT-ANDRÉ", une chronique trimestrielle donnant un aperçu des activités et manifestations du Collège.

## Carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est conçu pour assurer la liaison entre le Collège et la famille. L'élève doit constamment être en mesure de le présenter à ses parents, à ses professeurs, à la Direction. Il importe que les parents prennent régulièrement connaissance des relevés d'absence, observations et informations qui leur sont destinés par ce moyen. Leur signature en fait foi partout où elle est requise.

## Livres scolaires

*Collège (6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>) :*

Les livres sont fournis par l'établissement dans le cadre de la gratuité des manuels scolaires. Distribués dès la rentrée, ils doivent être tenus avec soin et rendus en bon état à la fin de l'année scolaire. En cas de perte ou de détérioration, l'élève supportera les frais de remplacement, ou de réfection.

*L.E.G.T. (2<sup>nd</sup> à Terminale et BTS) :*

Les livres sont à la charge de la famille. La liste en est communiquée à chaque élève avant les vacances d'été et déposée auprès des libraires du centre ville. Il appartient dès lors à chacun de se procurer les titres nécessaires.

Une bourse aux livres, organisée au niveau de Saint-André, permet d'acquérir des livres usagés à des prix avantageux. Par ailleurs, l'établissement organise des commandes groupées de livres neufs. Il est indispensable que tout élève soit pourvu de ses livres dès le jour de la rentrée.

L'établissement n'assure pas la vente des fournitures scolaires.

## Devoirs, Leçons, Contrôles

À tous les niveaux, le travail scolaire comporte des devoirs à faire à la maison ou en étude, ainsi que des leçons ou préparations régulières.

Le contrôle du travail scolaire est assuré dans chaque discipline par les moyens jugés les mieux adaptés par le professeur ou le conseil d'enseignement : récitations orales, contrôles courts et longs ou Brevet et Bac blancs mettant l'élève en situation d'examen...

Tout élève est muni d'un cahier de textes personnel où il inscrit régulièrement leçons, devoirs, contrôles... Il conserve soigneusement, pour présentation éventuelle à l'Inspecteur Pédagogique ou à la Direction, ses devoirs, contrôles ou autres travaux écrits.

## Notes

La note trimestrielle ou bimestrielle (1<sup>ère</sup>, Terminale), d'une importance particulière, rend compte du niveau atteint dans la matière. Elle est déterminante pour juger de l'aptitude à passer dans la classe supérieure. Incluant divers éléments d'appréciation, elle peut parfois s'écarter de la note du contrôle long trimestriel ou bimestriel, qui sanctionne une épreuve déterminée.



## Bulletins

Les parents reçoivent 5 bulletins par an : Toussaint, Noël, Février, Pâques et Fin d'année. Le bulletin de fin d'année comporte la décision prise par le Chef d'Établissement sur avis du conseil de classe :

- Admission dans la classe supérieure
- Redoublement
- Changement d'orientation
- Pour les élèves sortant de 5<sup>ème</sup>, et de 1<sup>ère</sup>, la réglementation actuelle permet aux parents de passer outre à la proposition de redoublement faite.
- Pour les élèves sortant de 6<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup>, les parents ont la possibilité de faire appel.

L'expérience prouve cependant que les élèves passant en classe supérieure contre l'avis du conseil de classe, sont souvent, l'année suivante, en situation d'échec. Les parents ne prendront donc pas cette décision à la légère.

## Conseils de classes

Les conseils de classes de fin de trimestre, présidés par le Directeur, sont essentiellement consacrés à l'analyse de l'esprit de travail de la classe et à l'évaluation des résultats des élèves. Les synthèses des observations et les bilans des évaluations permettent d'apporter des améliorations au cours des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre. Le conseil de fin d'année formule des propositions d'orientation dans le cadre des voies d'orientation et des parcours définis conformément à la législation.

## Service de santé

Il existe dans l'établissement une infirmerie pour assurer les premiers soins. Tout élève est soumis à une visite médicale annuelle. L'élève malade est rendu dès que possible à sa famille. En cas de nécessité, le service de santé prend toutes les dispositions avec la Direction, les parents et, éventuellement, le service hospitalier.

## Orientation scolaire B.D.I.

L'importance et la complexité de l'orientation scolaire n'échappent à personne. Élèves et parents reçoivent à cet égard l'information nécessaire :

- brochures éditées par l'ONISEP,
- présentation à l'occasion des réunions de parents,
- service d'auto-documentation.

Il leur est demandé de remplir avec le plus grand soin et en temps voulu les divers formulaires que l'établissement leur adresse. L'importance même de l'enjeu les invite à prendre les contacts utiles avec les professeurs, l'administration et le Bureau de Documentation et d'Information (B.D.I.).

Les parents et les élèves peuvent rencontrer Mme HEINRICH, Conseillère d'Orientation, le mardi après midi, le vendredi après-midi et le samedi matin. Les rendez-vous sont à prendre à l'Accueil.



## Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)

Véritable poumon de l'établissement, le CDI est pourvu d'un fonds important de livres, de revues, mais aussi de CD Rom et de sites internet.

Il est ouvert de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 18 h 00.

Le C.D.I. est un partenaire indispensable aux réformes (ECJS, TPE,

Itinéraires de découverte). Mais c'est aussi un lieu d'animation (club lecture, exposition...) et de culture où l'on peut venir pour son plaisir. Les documentalistes sont au service des élèves pour les guider dans leurs recherches et aider les élèves à devenir responsables et autonomes.



### Foyer

Les foyers du Lycée et du Collège, entièrement décorés par les élèves, placés sous la responsabilité d'un éducateur et d'une équipe d'élèves, sont à la fois, lieu de détente et cadre de rencontres et d'initiatives. Les usagers en assurent eux-mêmes le fonctionnement en conformité avec le règlement. Avec l'autorisation de la Direction, ils peuvent aussi en améliorer l'aménagement et l'équipement.



### Salle d'Échanges Culturels

Cet espace, est entièrement géré par les élèves de 1<sup>ère</sup> Terminales et BTS. Les élèves peuvent s'y retrouver pendant leur temps libre, pour y travailler, lire des revues et être ensemble.

Cette salle accueille également diverses expositions.



"Chacun aura à cœur de le lire  
et surtout de le vivre"

# Le projet éducatif

devenir : il s'agit de reconnaître les richesses de chacun afin de les développer par diverses activités scolaires et relationnelles en classe et en dehors de la classe.

valoriser les richesses qu'il porte en lui. Ainsi toute activité qui vise à développer son autonomie et sa créativité doit être encouragée.

## I. Les objectifs

- *Ouvrir le jeune au monde actuel,*
- *Éveiller les richesses qu'il porte en lui,*
- *Cultiver le sens de l'effort,*
- *Vivre un esprit de famille,*
- *Promouvoir le sens du partage,*
- *Éduquer dans une perspective de foi.*

### c. Cultiver le sens de l'effort

Dans une société où de multiples sollicitations peuvent désorienter, voire déstabiliser le jeune, l'éducation marianiste est soucieuse de lui apporter des repères sûrs. Le respect des exigences des professeurs, une adhésion volontaire au règlement intérieur et un climat de confiance où le jeune devient acteur de son orientation et de son avenir sont les principes de cet apprentissage.

**Le Collège Épiscopal SAINT-ANDRÉ est un Établissement Chrétien sous Tutelle Marianiste depuis 1919. Sa pédagogie trouve son inspiration dans la pensée du Père CHAMINADE, fondateur de la Famille Marianiste et s'inscrit dans une histoire, une culture et un système de valeurs qui permettent à chacun de trouver sa place.**

**"Chacun se sent accepté tel qu'il est et stimulé à devenir ce qu'il devrait être"**

*Père José Maria SALAUERRI, Marianiste*

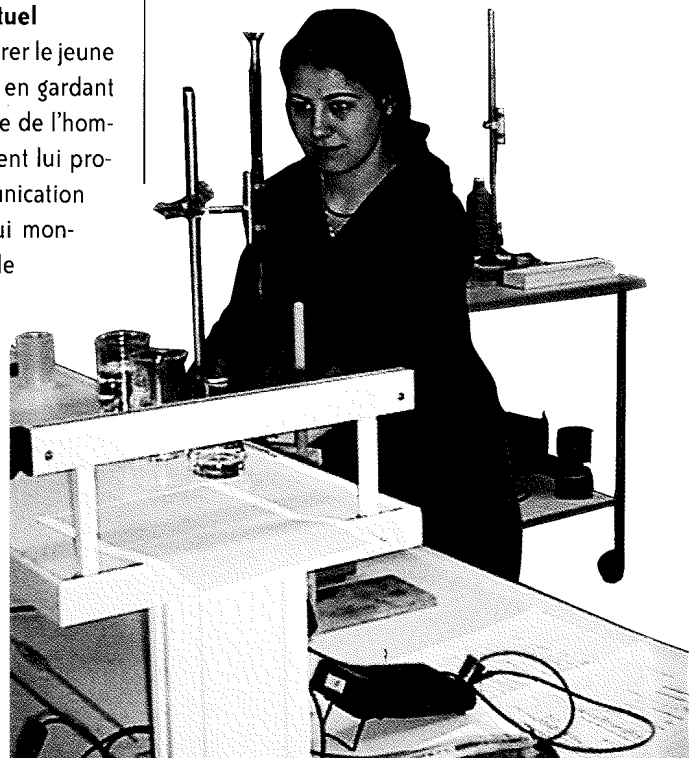
Si la priorité d'un établissement demeure la formation à la rigueur intellectuelle, la dimension spirituelle, morale et humaine de l'éducation est au centre des préoccupations de SAINT-ANDRÉ. L'élève est un, unique et en

### a. Ouvrir le jeune au monde actuel

SAINT-ANDRÉ a le souci de préparer le jeune à un monde en pleine mutation en gardant toujours en ligne de mire la place de l'homme dans le monde. L'établissement lui propose les technologies de communication et d'information moderne, en lui montrant les richesses et les limites de ces outils.

### b. Éveiller les richesses qu'il porte en lui

Même si l'élève est d'abord évalué en fonction de ses résultats scolaires, il importe également de reconnaître ses qualités humaines et de





#### d. Vivre un esprit de famille

Élèves, parents, professeurs, éducateurs, religieux, personnels constituent la Communauté éducative.

La participation de tous favorise l'esprit de famille qui anime l'établissement. Convivialité, disponibilité, tolérance, sens de l'écoute constituent les maîtres mots de cet esprit.

#### e. Promouvoir le sens du partage

Le monde actuel présente de multiples visages de la pauvreté et de la misère matérielle, affective et morale.

La mission éducative de l'établissement invite au respect de la différence, au geste de partage.

La prise en compte du plus pauvre, du plus faible, constitue une exigence prioritaire.

#### f. Éduquer dans une perspective de foi

La proposition de la foi en Jésus Christ trouve naturellement sa place à SAINT-ANDRÉ. Son message qui est inspiré de l'Évangile, fait appel à une attitude d'accueil et d'ouverture.

Il sous-tend un projet et une espérance qui respectent les aspirations et la conscience de chacun. Ce projet s'inscrit dans une démarche qui vise à susciter et à accompagner l'éveil de toute vocation, en particulier de vocations religieuses ou sacerdotales.

## II. Une charte

Pour être appliqué, ce projet comporte un certain nombre d'exigences et de règles librement choisies :

**L'enseignant** est reconnu autant pour ses qualités humaines que pour ses compétences pédagogiques. Sa tâche est d'encourager l'élève pour qu'il puisse exprimer au mieux ses capacités. Outre les savoirs qu'il transmet, l'enseignant développe la réflexion et l'esprit critique qui permettront aux jeunes de faire des choix responsables.

**L'éducateur** par sa disponibilité et son écoute contribue à l'épanouissement du jeune dans sa vie quotidienne. Il met en place un terrain favorable au travail et à la réussite scolaire.

**Les parents** qui confient leur enfant à l'établissement s'engagent à respecter son esprit dans une relation de confiance réciproque avec les enseignants. Ils ont le souci d'accompagner leur enfant dans son projet de vie.

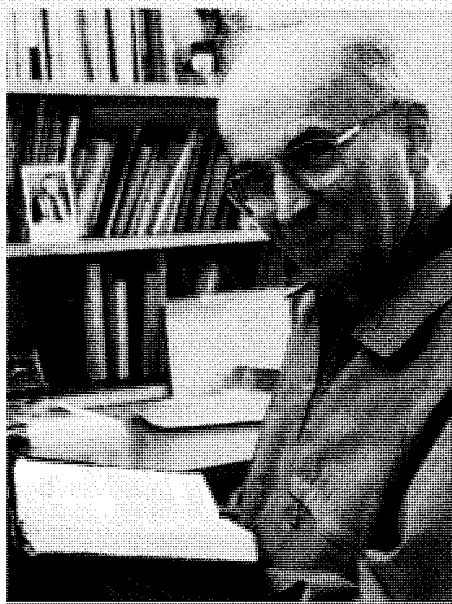
**L'élève** de SAINT-ANDRÉ s'impose certaines règles de conduite qui correspondent à l'esprit de l'établissement.

- Il a le respect de lui-même, de sa santé, et le souci de son image auprès des autres,
- Il a le respect de ses camarades et des adultes (professeurs, éducateurs, personnels de service...);
- Il respecte la propreté des locaux et le matériel mis à sa disposition.
- Il s'investit dans son travail pour acquérir une rigueur intellectuelle et morale.
- Quelles que soient ses convictions, il respecte la foi de ses camarades et les propositions de l'Aumônerie.

**Une adhésion volontaire à cette discipline de vie est garante de l'esprit de la maison et aide le jeune à devenir adulte.**



# UNE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE



**La Communauté Marianiste du Collège Saint-André comprend 6 religieux dont 4 frères et 2 prêtres.**

Fondée au début du 19<sup>ème</sup> siècle à Bordeaux, la Congrégation des religieux marianistes regroupe actuellement 2000 religieux à travers le monde. Ils travaillent à l'annonce de Jésus-Christ et vivent en communautés fraternelles. Leurs journées sont ponctuées par la prière des laudes et des vêpres, la messe et l'oraison (c'est-à-dire, la prière silencieuse). Leur mission se décline aujourd'hui sous des formes diverses : présence dans le monde scolaire (enseignement et animation des aumôneries), animation de centres spirituels, présence auprès de personnes défavorisées, accompagnement spirituel des jeunes, en particulier à travers le mouvement des Amis de Faustino, animation de fraternités marianistes (laïcs...), paroisse, etc.

Leur spiritualité peut se résumer par cette petite phrase que Marie adressa aux serviteurs de Cana en parlant de Jésus : "Faites tout ce qu'il vous dira" (Jean 2).

Marie continue d'adresser ce message aux hommes d'aujourd'hui.

La Communauté Marianiste porte dans la prière les intentions que vous souhaitez lui confier. Du lundi au vendredi à 18 h 00, vous pouvez vous joindre à eux pour la messe qui se déroule dans la chapelle de communauté (tribune de la grande chapelle du Collège).

Le Frère Pierre DIDIERLAURENT, qui a vécu 52 ans dans la Communauté, vient de nous quitter pour rejoindre la Communauté de Saint-Hippolyte. Dans une interview au journal l'ALSACE, le 9 octobre dernier, il résumait ainsi la vie religieuse : "Le but essentiel de la vie religieuse est Dieu, mais Dieu pour les autres. Les élèves sont des personnes que Dieu aime et que je dois aimer. Prétendre aimer Dieu sans aimer les autres, c'est de la blague".

## LA CLASSE SÉSAME

**Le Collège Saint-André accueille dans ses murs des élèves de l'Institut Médico Professionnel - rue des Artisans - avec leur institutrice spécialisée, Marie-Odile MURATORI. Synonyme d'ouverture, le mot "Sésame" évoque**

- L'ouverture sur le monde du travail : les élèves de cette classe sont en stage en entreprise les matins ;
- L'ouverture sur le monde scolaire : présence à Saint-André les après-midi, certains cours étant assurés par des professeurs de Saint-André, et certains élèves étant intégrés dans des classes pour des cours de sport, de musique ou de dessin ;
- L'ouverture sur le monde adulte : puisqu'il s'agit de leur dernière année avant l'intégration dans le monde du travail.

**Objectifs pour les élèves de l'IMPRO :** leur offrir la possibilité de vivre une expérience d'intégration (repas, récréations, foyer, etc.) dans un cadre scolaire non spécialisé avant leur entrée dans le milieu professionnel ordinaire ou protégé (CAT).

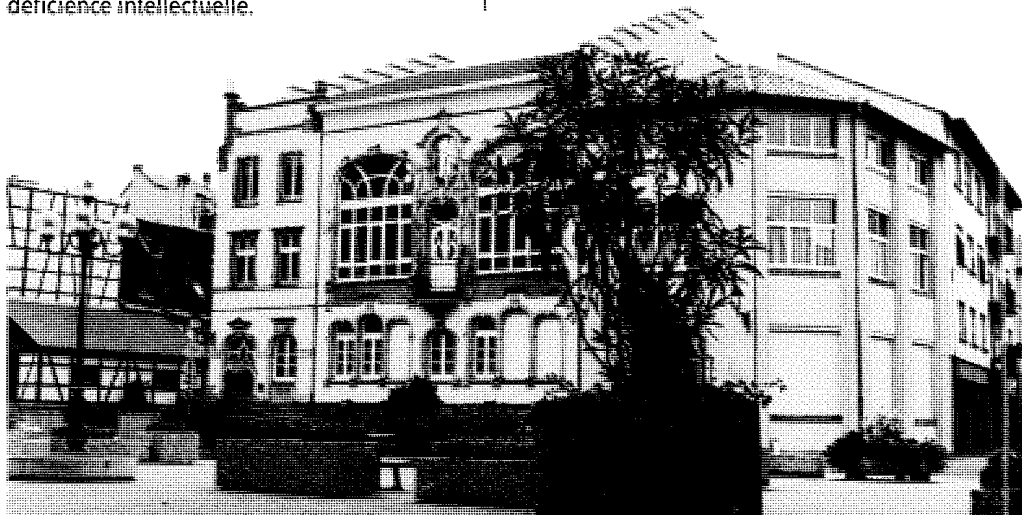
**Objectifs pour les élèves et la Communauté Éducative de Saint-André :** leur offrir une ouverture sur une réalité méconnue par la plupart d'entre eux : la déficience intellectuelle.

Répondre aux objectifs du Projet Éducatif de Saint-André d'éduquer les élèves à l'ouverture aux autres, et en particulier aux pauvres, aux petits.

**Responsables du jumelage entre les deux établissements :**

Marie-Odile MURATORI et Eveline BONVIN de l'IMPRO

Jean-Marc MERIAUX et Frère Olivier de Saint-André



# PROPOSITION DE VIE CHRÉTIENNE

Devant le pluralisme des religions, SAINT-ANDRÉ souhaite donner à tous les bases d'une culture religieuse qui leur permette de comprendre comment celle-ci a marqué l'homme dans l'histoire, la littérature, l'art... (cours de **CULTURE RELIGIEUSE**). La deuxième heure (cours d'**ÉCHANGE ET RÉFLEXION**) permet aux élèves de se regrouper par affinité et par petit groupe pour échanger et réfléchir sur les grandes questions que les hommes se posent dans leur existence... et sur leur vie de chrétiens. Les élèves qui désirent aller plus loin, sont invités à participer aux activités de l'aumônerie. Parmi ces activités :



## À noter aussi :

➔ Ouverture au monde : Des activités occasionnelles sensibilisent aux grands problèmes du monde : conférences débats, opérations pour lutter contre la faim, l'injustice, la pauvreté, la solitude, les handicaps divers, la maladie...

➔ Pastorale sacramentelle : Baptême, Première Communion, Profession de Foi, Confirmation, Réconciliation...

➔ Des temps forts : Soirée Contre Courant, séjour à Taizé, séjour à l'Abbaye cistercienne d'Acey, ...

➔ Des temps de prière : La messe hebdomadaire du mardi de midi mois cinq à midi vingt-cinq. Possibilité de prendre le repas ensemble tout de suite après. D'autres temps de prière sont proposés dans le courant de l'année en fonction des demandes.

➔ Des mouvements : Les Équipes de Partage, les Amis de Faustino, les Petits Chanteurs et le Chœur de Filles...

Si votre enfant n'a pas encore reçu le sacrement du Baptême ou fait sa Première Communion, il peut être préparé dans le cadre de Saint-André. Pour la Profession de Foi et la Confirmation, vous devez vous renseigner auprès de votre Paroisse. Toutefois, pour les plus grands qui n'auraient pu le faire dans leur paroisse, il sera possible de se préparer à la Confirmation sur place. Les deux prêtres de la Communauté sont à la disposition des parents et des élèves pour le sacrement de la Réconciliation.

➔ "52 projets / 52 classes" : Chaque classe est invitée par l'un de ses professeurs à réaliser un projet. Exemples de projets possibles : Visiter des personnes âgées ou animer une fête, Parrainer un jeune, Une action humanitaire, Découvrir une association humanitaire, Se jumeler avec la classe Sésame, Écrire ou envoyer des dessins pour des détenus à l'occasion de Noël ou autre, ...

Même s'il ne reste qu'un noyau de religieux marianistes à Saint-André, l'éveil et la croissance dans la Foi font partie de la mission de tous les adultes : nous nous y aidons mutuellement : religieux, parents, professeurs... Dans le cadre du CAP (Comité d'Animation Pastorale), tous ceux qui ont à cœur l'éducation chrétienne à Saint André sont invités à prendre part à cette mission d'Église. Ils se réunissent régulièrement pour penser leur action, l'évaluer, l'adopter... pour prier aussi. L'équipe est ouverte : parents et élèves sont les bienvenues.

## Structure pour l'année 2001 - 2002

**Coordination** : Frère Olivier

**Responsable du CAP** : Francine REBERT

### Responsables par niveaux :

➔ en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : Danièle HECHINGER,  
(aidée de Monique HANS et Francine REBERT en 6<sup>ème</sup>  
et Jeanne-Marie THIRODE en 5<sup>ème</sup>)

➔ en 4<sup>ème</sup> : Jeanne-Marie THIRODE  
(aidée de Sylvia LA FERRARA)

➔ en 3<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> : Laurence GROSS  
(aidée de Frère Olivier pour les 3<sup>ème</sup>)

➔ en 1<sup>ère</sup> et Terminale : Olivier GLAIZE,  
(aidé de Monique PFFEIFER pour les 1<sup>ère</sup>)

➔ en BTS : Jeanne-Marie DENNI et Josiane MEHLEN  
(aidées de Frère Olivier)

**Prêtres accompagnateurs** : P. Robert Du Poset, P. Henri Mougel,  
ainsi que les prêtres du diocèse de Colmar et environs.



# ÉCHANGES SCOLAIRES et jumelages



*Sans que la périodicité en soit fixe, des échanges scolaires et des jumelages ont lieu avec les pays de la Communauté Européenne. Dans la mesure du possible, la formule pratiquée est celle de la réciprocité, les parents français accueillant l'élève étranger dont la famille accueille leur propre fils ou fille. Les échanges sont particulièrement confiés à l'initiative des professeurs de langues.*

Pour cette année scolaire les échanges suivants sont prévus :

## ÉCHANGES FRANCO-ALLEMANDS

### Échange avec REGENSBURG

L'échange avec le Lycée Pindl de REGENSBURG fonctionne sur deux années scolaires :

- 1<sup>ère</sup> année : Les élèves de 2<sup>nd</sup> de SAINT-ANDRÉ se rendent au mois d'avril à REGENSBURG
- 2<sup>ème</sup> année : Les élèves de REGENSBURG viennent à COLMAR chez leurs correspondants fin octobre.

Professeurs responsables de l'échange :  
**M. LEFEVRE, Mme NISSE**

### Échange avec SANKT-INGBERT

Cet échange concerne surtout les élèves du Collège et se fait sur trois jours. Les élèves du Lycée qui ont gardé des contacts avec leurs correspondants peuvent y participer. Les Allemands viennent généralement en

Juin, les Français leur rendent visite en Février/Mars.

Professeur responsable :  
**Mme HELDERLE-SORG**

### Échange avec le ALTES GYMNASIUM DE BRÈME

Cet échange qui concerne les classes de 2<sup>nd</sup> se fait tous les ans et fonctionnera cette année encore approximativement aux dates suivantes :

- au mois de Mai : visite des Brémois
- au mois de Juin : (après le 10) séjour de nos élèves à Brême.

Professeur responsable : **Mme SCHMID**

## ÉCHANGE FRANCO-ANGLAIS

### Échange BLACKBURN

Dans le cadre de notre échange avec BLACKBURN, des élèves de SAINT-ANDRÉ sont allés retrouver du 16 au 27 août les correspondants qu'ils avaient accueillis à Pâques. Les retrouvailles furent chaleureuses et les activités au sein des familles multiples. Les familles anglaises de BLACKBURN ont montré une fois encore leur sens de l'hospitalité et leur disponibilité.

Cet échange dont les élèves de SAINT-ANDRÉ ont la chance de profiter depuis maintenant 30 ans, prouve combien l'immersion totale dans un pays étranger apporte à nos jeunes tant sur le plan linguistique que sur le plan personnel.

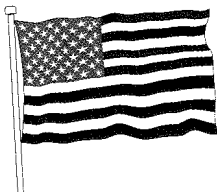
Cette ouverture à une autre culture, à un autre mode de vie, à d'autres habitudes contribuera sans aucun doute à leur épanouissement personnel.

Cette expérience leur a souvent permis de tisser de nouveaux liens. Preuve en sont les larmes au moment des adieux à notre départ !

Marie-Noëlle Leynaud



## Échange Chaminade Saint Louis Missouri USA



Tous les deux ans, des élèves américains volontaires viennent visiter notre école et notre région.

Nos élèves, également volontaires, vont visiter Saint Louis Chaminade School et la région et participer à la vie de l'école.





# Activités Culturelles & Pédagogiques



## VISITES DIVERSES

Visites de musées, d'usines, d'entreprises, de lieux historiques, etc., peuvent être programmés à l'initiative des professeurs, en accord avec la Direction. Ces activités particulières sont habituellement portées à la connaissance des parents

## SPECTACLES

Selon la programmation des salles de la ville, une classe peut, sur temps scolaire et sous la conduite d'un ou plusieurs professeurs, bénéficier d'un spectacle sur scène ou à l'écran. Pour une classe donnée, de telles sorties n'ont pas lieu plus de deux fois par trimestre.

## ACTIVITÉS AUTOUR DE LA LECTURE

Depuis une dizaine d'années, les activités destinées à promouvoir le livre et la lecture font partie du projet du C.D.I.

Que ce soient le club de lecture, l'élection du livre préféré des élèves ou les rencontres avec les auteurs, toutes ont pour objet d'éveiller et d'entretenir le goût de la lecture auprès des Jeunes.

## MUSIQUE ET THÉÂTRE

Le Collège Saint-André a toujours été un lieu privilégié d'expression artistique et culturelle. Il a d'ailleurs inclus cette dimension dans son projet d'établissement. Trois temps forts couronnent ces activités : la Fête Culturelle, essentiellement consacrée à l'expression scénique, la Fête Musicale : ces deux manifestations nous offrent l'occasion d'un rassemblement chaleureux de la communauté éducative. Enfin, les expositions artistiques qui donnent un aperçu du talent de nos élèves et leurs maîtres.



## LES PETITS CHANTEURS ET LE CHŒUR DE FILLES

Les deux Manécanteries regroupent des jeunes de 8 à 22 ans qui se retrouvent chaque semaine pour les répétitions. Leur répertoire s'étend du chant grégorien à nos jours. Ils chantent occasionnellement de grandes œuvres avec orchestre ("Messe du Couronnement" de Mozart, le "Requiem" de Fauré...).

Les activités comprennent des animations liturgiques, des auditions pour des personnes âgées, des concerts et des tournées de concerts en France et à l'étranger. Une Manécanterie est avant tout un lieu d'éducation : les jeunes y découvrent à travers le chant le goût du beau et du travail bien fait, le sens de l'effort et de la persévérance, le sens du sacré ainsi que la joie de servir et de faire plaisir. Ils essayent de vivre un idéal : semer autour d'eux la paix, par leur chant, mais aussi dans leur vie de tous les jours.

Les Petits Chanteurs sont dirigés par le Frère Olivier GLAIZE (Tél. 03 89 21 75 11) et les choristes du Chœur des Filles par Nathalie STEMPOWSKI (Tél. 03 89 20 93 78)



# Les Activités sportives



## ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les cours d'éducation physique sont obligatoires au même titre que les autres. Les séances s'étendent fréquemment sur deux heures. Une tenue de sport est obligatoire : short, survêtement, chaussures appropriées. Les cours ont lieu habituellement au gymnase du collège ou au gymnase de l'Assomption pour le Lycée.

Certaines séances se déroulent à l'extérieur (stade, piscine, patinoire et autres salles spécialisées).

## DISPENSE

Toute dispense d'EPS doit être visée par le Conseiller Principal d'Éducation ou la Conseillère d'Éducation. Pour une dispense de plus de 15 jours, un certificat médical est requis. L'élève dispensé ne peut disposer librement de son temps ; il est présent au gymnase, sauf autorisation expresse du Conseiller Principal d'Éducation ou de la Conseillère d'Éducation.

## UNSS

Il existe dans l'établissement une association sportive affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) dont les activités sont programmées le mercredi après-midi et entre 12 et 14 h. les autres jours, sous la responsabilité des enseignants d'Éducation physique.

Les activités proposées sont :

### **Les sports collectifs**

(volley, basket, foot)

### **Le badminton**

### **L'escalade**

### **Le tennis de table**

### **La musculation**

### **Le parapente**

### **Le VTT**

### **Le cross**

### **La gymnastique**

### **Le ski**

En s'inscrivant à l'UNSS, l'élève s'engage à suivre régulièrement les séances d'entraînement et à prendre part aux compétitions. Seule une raison sérieuse peut l'en dispenser, avec l'accord du responsable.

## UN CLUB DE FOOT : LE FC SAINT-ANDRÉ

Le Football a toujours été à l'honneur à Saint-André, mais jusqu'à présent il était pratiqué uniquement - comme dans tout établissement scolaire - dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), ou lors de rencontres interclasses et professeurs-élèves.

Cette année, trois équipes seniors participent au Championnat Départemental de la Ligue d'Alsace de Football.



# S'investir

## dans l'établissement



### Conseil d'établissement

Composé de membres de droit et de membres élus et présidé par le Directeur, il comprend les principaux responsables de l'établissement, les délégués de tous les groupes constituant la communauté éducative (parents, professeurs, élèves, personnels, anciens élèves...) ainsi que les représentants de l'autorité de Tutelle, de la Municipalité et des Collectivités Locales.

Il définit les grandes orientations de l'établissement et les moyens de les mettre en œuvre.

Les réunions sont trimestrielles. Le Bureau du Conseil fixe à l'avance l'ordre du jour des séances.

### Conseil de Direction

Chaque semaine, le Directeur réunit ses collaborateurs les plus proches pour régler les questions courantes et coordonner les diverses activités de la maison.

### Conseil de Gestion

Il définit, en fonction des possibilités financières et en accord avec l'autorité de tutelle, les investissements et principales dépenses d'entretien.

### Conseil Pédagogique

Il peut regrouper l'ensemble des professeurs ou ceux d'un niveau déterminé, avec la participation éventuelle d'élèves et de parents, en vue de promouvoir une pédagogie adaptée et efficace.

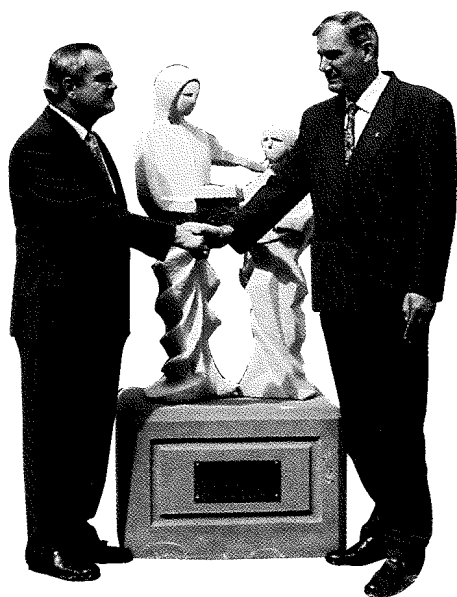
Son champ ne se limite pas aux questions proprement scolaires. Il embrasse également diverses questions touchant le service éducatif, l'animation culturelle et le style de vie de l'établissement.

### Conseil d'Enseignement

À l'initiative du Responsable de Département, les professeurs d'une même discipline se réunissent au moins une fois par trimestre, pour examiner les problèmes spécifiques à leur matière et déterminer les lignes d'action communes : programmes, méthodes, exigences pédagogiques, choix des manuels, etc...



# Association des parents d'élèves (APEL)



*Les présidents vous écrivent...  
Parents mobilisez-vous...*

**Familles et parents ont toujours occupé dans l'enseignement libre, dans l'école catholique en particulier, un rôle important... Depuis les années soixante-dix, la place des parents ne se résume plus à des actions ponctuelles. En effet, la sécularisation des établissements implique un engagement sans commune mesure avec ce qu'il était autrefois, en particulier dans le champ pastoral.**

Le rôle majeur assumé par les parents a été illustré avec force lors des divers Congrès de l'UNALEP (Union National des Associations de Parents de l'Enseignement Libre) : l'éducation des enfants relève de la responsabilité des parents et le demeure, quoi qu'il arrive... L'école ne peut se substituer à la famille... Elle doit au contraire l'AIDER, en toutes circonstances. Même en cas de défaillance grave de la famille... l'école doit chercher à réinvestir les parents de leur "AUTORITÉ"

Bien que les motivations qui vous ont conduits, vous parents, à inscrire votre enfant dans l'enseignement catholique plutôt qu'ailleurs, cette considération, formu-

lée de multiples façons, est presque toujours présente... Elle constitue donc, au-delà de la très grande variété des projets éducatifs des établissements, un des ciments et un des trésors de l'enseignement catholique...

**C'est dans ce contexte que se situe l'action de l'APEL (Associations de Parents de l'Enseignement Libre) du Collège Saint-André qui comporte trois volets :**

1. La représentation auprès des pouvoirs publics afin que le libre choix de l'éducation soit préservé et puisse s'exercer sans pression, ni discrimination, notamment financière...
2. La contribution à l'enrichissement, à l'approfondissement et à la mise en œuvre du caractère propre à chaque établissement...
3. La mise à disposition des familles de services destinés à les aider à assumer elles-mêmes leur rôle éducatif, notamment grâce au magazine Famille et Éducation, au SIF (Service d'Information des Familles), au BDI (Bureau de Documentation et d'Information) et au JED (Jeunes Et leurs Difficultés)

N'oublions pas que l'APEL a un caractère associatif. Elle est composée de femmes et d'hommes de conviction qui œuvrent vers un objectif commun. Année après année, son rythme de vie est ponctué par les assemblées générales.

Au cours de celles-ci, des décisions sont prises, des responsables arrivent, d'autres s'en vont.

Ainsi va la démocratie.

À cet effet, le conseil d'administration organise son assemblée générale le vendredi 19 octobre, à 20 heures, au collège Saint-André. Tous les parents y sont cordialement invités. Sans vouloir totalement dévoiler l'ordre du jour, sachez toutefois que deux événements importants vous y attendent : l'accueil du nouveau directeur, M. Jean-Marc KUSNIR, qui aura pris officiellement ses fonctions de chef d'établissement et la cessation de fonction de président de M. Richard LITUS-KOZA, 11 ans de présidence à l'APEL de notre établissement.

En application des statuts et après le vote du comité, M. Jean Claude BRAUN assurera la relève. Par ailleurs, l'APEL est à la recherche de parents voulant s'investir dans notre association, une notice explicative sera distribuée avec l'ordre du jour de notre prochaine Assemblée Générale.

En outre, nous vous annonçons pour la rentrée l'existence d'un site Internet concernant l'APEL de notre établissement.

Vous le trouverez à l'adresse suivante : [http : /jc.braun.free.fr/APEL](http://jc.braun.free.fr/APEL).

Ce site permettra à toutes et à tous d'obtenir des renseignements complémentaires sur notre association, ainsi qu'un moyen de communication via une adresse email : [appel.saintandré@laposte.net](mailto:appel.saintandré@laposte.net).

**Alors à bientôt !**

**Richard Litus-Koza**  
Président de l'APEL

**Jean-Claude Braun**  
Président Adjoint de l'APEL

## Délégués de classe

Au cours des premières semaines de l'année scolaire, les professeurs principaux des classes organisent l'élection des élèves délégués de classe. Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés des professeurs, et notamment du professeur principal, en tout ce qui regarde la marche de la classe et les améliorations possibles sur le plan de l'organisation scolaire comme de la vie de groupe.

Les délégués recherchent ce qui peut favoriser l'unité et la bonne ambiance de la classe. Ils prennent régulièrement les contacts nécessaires et peuvent proposer des initiatives et des rencontres. Leur contribution, qui s'avère souvent décisive, se développe en accord avec les professeurs, et éventuellement, avec les parents délégués. Les délégués de classe siègent au Conseil de Classe à partir de la 4<sup>ème</sup>.

## Comité d'Animation Pastorale (CAP)

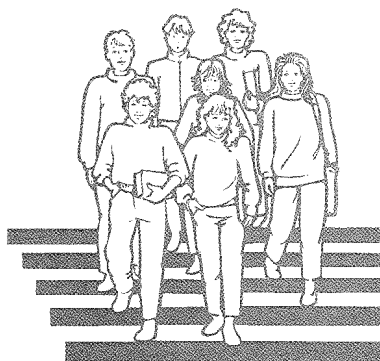
En 1978, s'est créé à l'initiative de l'aumônier un Comité d'Animation Pastorale dont la composition reste très ouverte ; aumôniers et religieux, parents d'élèves, élèves, tous ayant à cœur l'éducation de la Foi, la vie de prière, l'engagement chrétien, bref, l'animation d'une communauté chrétienne en milieu scolaire. Le CAP se réunit 5 fois dans l'année. Beaucoup d'initiatives liturgiques, catéchistiques ou de formation prennent naissance au CAP ou se développent grâce à son appui.

Les réunions ont lieu les lundis 12 novembre 2001, 14 janvier 2002, 22 avril 2002 et 10 juin 2002, de 18 h 30 à 20 h 15 au foyer du Lycée (possibilité de participer à l'Eucharistie de 18 heures à 18 h 30)

## Un groupe JED

Le JED (les Jeunes Et leurs Difficultés)

Le groupe JED est formé de parents, d'enseignants et d'éducateurs qui se réunissent pour proposer des animations liées aux problèmes que connaissent les jeunes : drogue, sexualité et affectivité, suicide, relations parents enfants... en faisant appel à des intervenants spécialistes.



## COMITÉ DES FÊTES

Il regroupe des parents, des enseignants, des responsables de l'établissement et tous ceux qui ont envie de s'investir dans le Collège.

Le Comité a principalement mission d'organiser la kermesse annuelle qui constitue une manifestation essentielle de l'esprit de famille de Saint-André. Tous les concours sont bienvenus. La recette de la kermesse permet d'année en année d'entretenir ou de moderniser l'outil pédagogique.

## Projet par niveau proposés par le JED et le CAP pour l'année 2001/2002 :

- 6<sup>ème</sup> Hygiène de vie : rythme de l'enfant et alimentation,
- 5<sup>ème</sup> La violence,
- 4<sup>ème</sup> Relation parents enfants,
- 3<sup>ème</sup> Éducation affective et sexuelle,
- 2<sup>nde</sup> Journée réussir sa vie,  
Journée de la santé : tabac/drogue/alcool,
- 1<sup>ère</sup> Éducation affective et sexuelle,
- T<sup>ale</sup> Donner un sens à sa vie.



## ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

Cette association regroupe dans un but d'amitié et de service les anciens et anciennes élèves de Saint-André. Elle assure le lien entre les promotions successives issues de l'établissement, maintient et développe chez ses membres le sentiment d'appartenance à une communauté éducative et participe sous les formes variées à la vie du Collège, notamment à l'occasion de la kermesse ou de certaines actions de promotion.

Elle peut aussi proposer aux élèves actuels un service spécifique dans l'ordre de l'information sur les carrières, dans la recherche d'un emploi. Il est vivement recommandé à tout élève sortant d'adhérer à l'association.

# CALENDRIER ANNUEL 2001 - 2002

OCTOBRE	Jeudi	11	18 h 30	Réunion des parents de Quatrième Journée Européenne
	Jeudi au jeudi	11 au 18		Échange REGENSBURG : Accueil des correspondants allemands
	Mardi	16	18 h 30	Réunion des parents de Troisième
	Jeudi	18	18 h 30	Réunion des parents de Première
	Vendredi	19	13h - 17h 20h	Permanence de la psychologue scolaire I. ERMEL Assemblée Générale de l'APEL
	Vendredi au Dimanche	19 au 21		Sciences en Fête
	Samedi	20		Aumônerie : Soirée Contre Courant
	Lundi	22	18 h 30 20h	Réunion des parents de Terminale Concert de l'orchestre philharmonique d'Europe à Saint-Joseph avec les Petits Chanteurs
	Vendredi	26	18h	Conseil d'Établissement
Samedi	27	Matinée 12h	CROSS d'Établissement Congés de la Toussaint jusqu'au lundi 5 novembre 8 h 00	

NOVEMBRE	Lundi au Mercredi	5 au 7		Intervention de Mme HOLSTEYN et Mme BINET de l'Association SESAME sur l'Éducation affective et sexuelle pour les classes de 3 <sup>ème</sup> et 1 <sup>ère</sup>
	Mardi	6	20h	Conférence de Mme HOLSTEYN sur l'éducation affective et sexuelle des jeunes
	Vendredi	9	13h - 17h 18 h 30	Permanence de la psychologue scolaire I. ERMEL Soirée Européenne
	Samedi	17	16h30	Assemblée Générale des Anciens
	Samedi	24	8h - 12h	Permanence de la psychologue scolaire I. ERMEL
	Samedi et Dimanche	24 et 25		Salon du Livre :
	Vendredi	30		Fête de la Saint-André

DÉCEMBRE	Samedi	1		Journée Assises de l'Enseignement Catholique à PARIS
	Samedi	8	8h - 12h 10h	Permanence de la psychologue scolaire I. ERMEL Célébration de la fête patronale à la Collégiale
	Vendredi	14	13h - 17h	Permanence de la psychologue scolaire I. ERMEL
	Mercredi	19		Journée Santé pour les élèves de Secondes
	Samedi	22	12h	Congés de Noël jusqu'au 7 janvier 2002 à 8h

JANVIER	Lundi au Mercredi	7 au 9		BTS Blanc des C1 et C2
	Lundi	14		Réunion des parents et professeurs de Sixième
	Lundi au lundi	14 au 4 Fév.		Exposition "Victor Hugo" au CDI
	Lundi	21		Réunion des parents et professeurs de Cinquièmes
	Jeudi	24		Réunion des parents et professeurs de Quatrièmes
	Lundi	28		Réunion des parents et professeurs de Troisième
	Mardi	29		Réunion des parents et professeurs de Terminales

FÉVRIER	Samedi	2		Après les cours : Congés de Février jusqu'au Lundi 18 à 8 heures
	Lundi	18	8h	Reprise des cours
	Mardi	19		Réunion des parents et professeurs de Secondes
	Jeudi	21		Journée des Universités des Premières et Terminales à Strasbourg Réunion des parents et professeurs de Premières Journée pédagogique pour l'ensemble des professeurs

MARS	Vendredi	1	18 h 30	Réunion d'information et d'orientation pour les Troisièmes
	Samedi	2		Matinée des Carrières
	Mardi	5	Ap-midi	Mathématiques sans frontières (3 <sup>ème</sup> et 2 <sup>ème</sup> )
	Vendredi	15		Journée Tiers-Monde et Journée Solidarité
	Samedi	23		Fête Culturelle
	Lundi au Jeudi	25 au 28		Stages de découverte en entreprise pour les élèves de Troisième
	Mercredi au Dimanche	27 au 31		Séjour à l'abbaye d'ACEY
	Jeudi	28		Après les cours : Congés de printemps jusqu'au Lundi 15 Avril à 8 heures

AVRIL	Lundi au Mercredi	15 au 17		BTS Blanc des B2
	Jeudi	25		Oraux des Premières
	Lundi au Jeudi	29 au 2 Mai		Épreuves Communes des Premières

MAI	Vendredi	3	19h	Soirée musicale
	Samedi	4		Journée Portes Ouvertes et Kermesse à Saint-André
	Dimanche et Lundi	19 et 20		Assises de l'Enseignement Catholique au Palais des Congrès de Strasbourg

JUIN	Lundi et Mardi	3 et 4		Conseils de classe des Premières
	Samedi	15		Concert des Petits Chanteurs pour leur 15 <sup>ème</sup> anniversaire

Fait le 29.09.2001

## Baccalauréat Session de septembre 2001

Pierre SİSSLER (T5) a réussi son baccalauréat S avec mention AB

### Résultats pour l'ensemble de l'établissement

**Baccalauréat** : 209 Candidats, 192 Reçus soit 92 % avec 4 mentions TB (Marie Laure BILGER, Jérôme DUBREUIL, Marc HEITZ et Damien LEVEQUE (18,38 de moyenne !); 10 mentions B et 62 mentions AB.

## Résultats aux examens

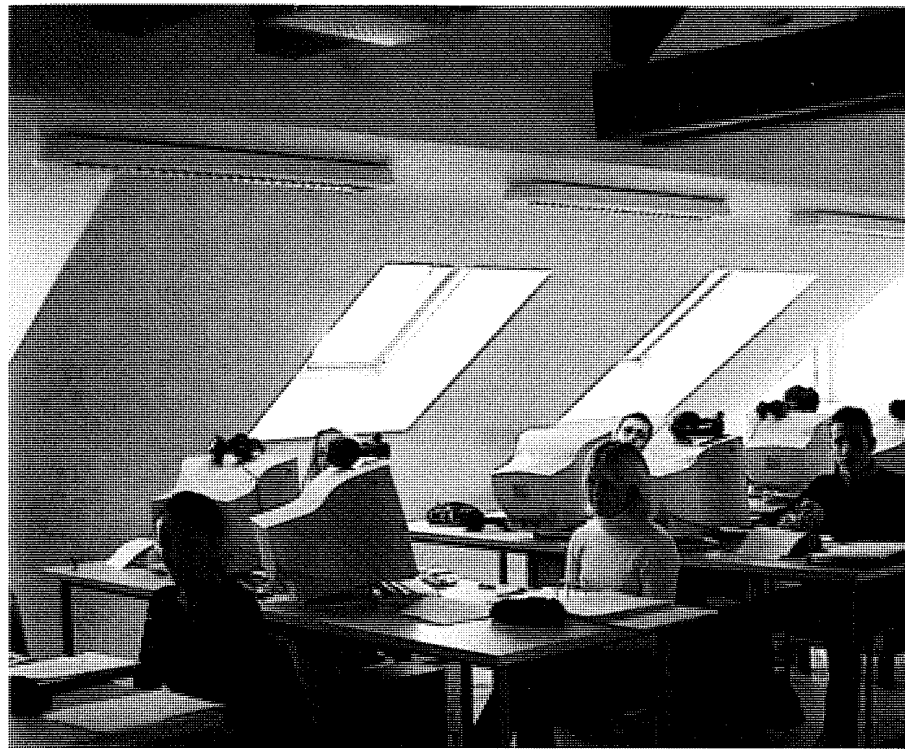
**Brevet** : 164 Candidats, 161 Admis Soit 98,20 %

**BTS Assistant Secrétaire Trilingue** : 11 admis sur 14 (78,57 %)

**BTS Comptabilité-Gestion** : 14 admis sur 19 (73,68 %)

**Félicitations aux élèves, aux professeurs et éducateurs !**

# Un nouveau laboratoire pour les BTS



Certains d'entre vous l'ignorent peut-être mais le Collège Saint-André a récemment inauguré un nouveau laboratoire d'informatique entièrement dédié aux étudiants du BTS Comptabilité et Gestion des Organisations. À bien des égards, la construction d'un tel local s'imposait : la réforme de l'ancien BTS Comptabilité Gestion mais surtout la nécessité de confronter autant que possible des connaissances souvent théoriques à des applications pratiques grâce à l'utilisation de solutions de gestion professionnelles ont rendu nécessaire la mise en place d'un laboratoire ad hoc.

Inauguré à la veille de la rentrée scolaire 2001/2002, ce laboratoire flambant neuf a immédiatement séduit l'ensemble des étudiants des classes de C1 et C2 grâce à un équipement moderne conduisant à une interactivité sans précédent ; en particulier la présence d'un vidéo projecteur autorise la diffusion de diaporamas et donc l'apprentissage progressif des techniques comptables et financières.

François SESSA, - Professeur principal de C1

## Mi-miss, mi-lycéenne

*Élève en 1<sup>re</sup> sciences  
médico-sociales  
au lycée Saint-André  
de Colmar,*

*Julie Nobel-Thomas  
a été élue miss Alsace  
le 16 septembre 2001.*

*Elle raconte  
sa vie quotidienne.*

**Qu'est-ce qui a changé dans ta vie ?**

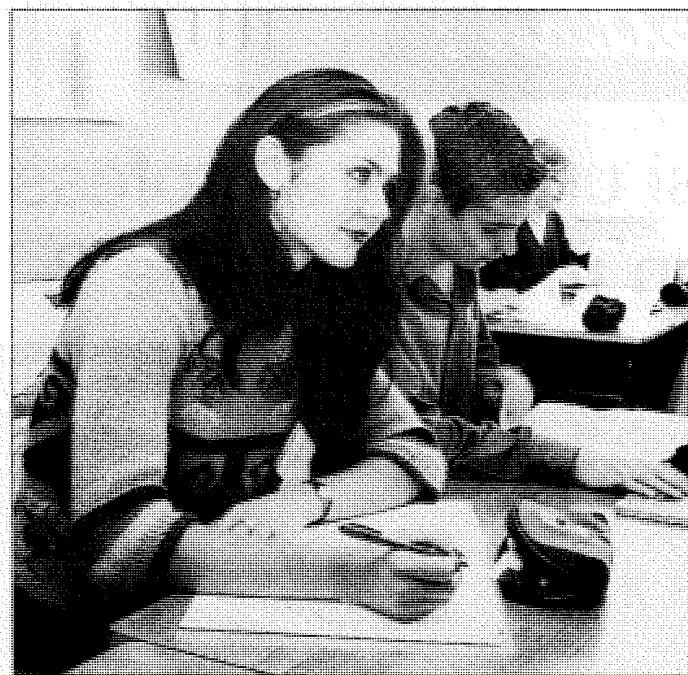
*(Après un court instant de réflexion...) Ce qui a changé le plus, ce sont les regards des autres. Ils me regardent différemment, mais je reste la même. Pas question de prendre la grosse tête.*

**Quelle a été la réaction de ta famille ?**

*Mon oncle a pleuré, ma mère était heureuse : un moment de joie incroyable. Moi-même, je ne l'ai réalisé que deux ou trois jours après. Mes amis étaient heureux pour moi.*

**T'es-tu fait de nouveaux amis ?**

*J'en ai plutôt des nouveaux, mais comme c'est depuis que je suis miss Alsace, je ne sais pas s'ils sont sincères ou non. Mis à part les études d'infirmière que tu voudrais faire, quels sont les projets que tu aimerais voir réalisés ?*



*Julie Nobel-Thomas, Miss Alsace élue il y a une dizaine de jours, voudrais faire des études d'infirmières et se lancer dans l'humanitaire. Les défilés de mode ne lui déplairaient pas non plus...*

*(Photo J1J - Stéphan OLRV)*

*J'aimerais bien me lancer dans les défilés de mode. Mais ce qui me tient le plus à cœur, ce serait d'œuvrer pour une cause humanitaire.*

**Comment se passe une journée de Miss ?**

*Elle n'est pas différente de celle des autres lycéens. Je me lève à 6h30. 7h45, je suis au lycée. Puis j'ai cours toute la journée, et je rentre chez moi : je fais mes devoirs, je mange, et dodo. Je surveille mes repas, sans forcément suivre un régime draconien. Le samedi et le dimanche, c'est encore relativement tranquille.*

*Un quotidien régional a titré : « Nobel de la beauté »...*

*C'était plutôt marrant et original. Sachant que mon vrai nom est Nobel-Thomas et non Nobel...*

**Dans deux mois, tu vas à Mulhouse pour l'élection de Miss France. Nerveuse ?**

*Pour l'instant je n'y pense pas trop... Mais le jour de l'élection, il est clair que les nerfs lâcheront.*

David GUILHERMING

**JOURNALISTE  
D'UN JOUR**



COLLEGE ST ANDRE